

**Sujet :** [INTERNET] AENV\_PACE\_ZAC des 3 Lieux  
**De :** [REDACTED]  
**Date :** 29/06/2023 22:09  
**Pour :** <pref-enquetes-publiques@ille-et-vilaine.gouv.fr>

Madame, Monsieur,

J'habite à Pacé, près de la Zac des Trois lieux (Secteur La Clais).  
Voici mes observations concernant l'enquête publique pour l'autorisation environnementale.

1-L'urbanisation de La Clais en bordure de zone humide, de La Flume et ses affluents, risque de poser problème en matière d'écoulement des eaux et de leur qualité.  
D'ailleurs la CLE du SAGE Vilaine a réservé son avis.  
C'est un point que j'avais déjà souligné lors de l'enquête précédente.  
En effet, les constructions se font quasiment dans la zone d'expansion de la rivière, proche d'une ZNIEFF.

Il serait souhaitable de demander aux aménageurs, de réduire les surfaces artificialisées (bitume, parking, chemin, voie cyclable...), pour atténuer les effets négatifs, faciliter l'infiltration des eaux dans les sols, et préserver les sols naturels.

2-La remarque sur l'artificialisation vaut aussi pour les deux autres secteurs aménagés.

-Centre Bourg, où l'on prévoit de faire deux routes dites « pénétrantes », avec son corollaire de voiture, de parking et donc de bitume...  
Quid des eaux : infiltration, pollution...  
Ne pourrait pas réduire les aménagements bétonnés ?

-La Touraudière : magnifique espace agricole et naturel, de 30 ha, dont il faut sauvegarder au maximum l'environnement => pourrait-on aussi réduire le bitume ? , pour préserver les sols et les eaux ?

**Toutes ces remarques vont dans le sens de la nouvelle loi sur le « zéro artificialisation nette ou ZAN » qui demande de réduire fortement l'artificialisation des espaces et du foncier. Nous sommes donc censés la respecter. Ce n'est plus une option.**

Merci de me faire un accusé de réception de mon message,

Et si vous pouviez me faire un retour sur la prise en compte de mes observations, car la dernière je n'avais eu aucun retour.

Toutes mes salutations distinguées,

Jean-Paul Simier  
[REDACTED]  
[REDACTED]